



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 08/10/2018

Votre annonce n°18-139755 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.
Les corrections ou annulations éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence
Rectificatif

Département(s) de publication : 13, 83
Annonce No 18-139755

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Métropole Aix-Marseille-Provence.
Correspondant : direction des achats et de la commande publique - service des marchés, 58 bd Charles Livon 13007 Marseilletél. : (+33)4-42-62-81-27courriel : marches.publics.pae@ampmetropole.fr adresse internet : <http://www.paysdaubagne.fr/>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marchespublics.ampmetropole.fr>.

Objet du marché : **service de gardiennage et télésurveillance des bâtiments du Pays d'aubagne et de l'etoile.**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET :

Type de procédure : procédure adaptée.
Mots descripteurs : Gardiennage, Télésurveillance.

Références de l'avis initial :
mis en ligne sur le site www.boamp.fr du 02/10/2018 au 12/11/2018

Informations rectificatives :

Dans la rubrique "*date limite de réception des offres*" :
Au lieu de : "12 novembre 2018, à 12 heures", lire : "19 novembre 2018, à 12 heures".

Dans la rubrique "*caractéristiques principales*", après la mention : "bâtiment abritant la Direction de la collecte des déchets et la SPL de l'eau des Collines, avenue du Millet, ZI Paluds à Aubagne":
Ajouter : "réserves Atelier Thérèse Neveu, 932 avenue de la Fleuride, ZI Les Paluds, à Aubagne.

Le site "Réserves Atelier Thérèse Neveu" situé 932 avenue de la Fleuride, ZI Les Paluds, a été ajouté".

Eléments de facturation :

Numéro d'engagement juridique : 18D02227
Classe de profil : Autres organismes publics
Siret : 20005480700215
Libellé de la facture : Territoire du Pays Aubagne et de l'Etoile - Service Financier 932 avenue de la Fleuride ZI Les Paluds 13400 Aubagne

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 19 novembre 2018
Objet de l'avis : service de gardiennage et télésurveillance des bâtiments du pays d'aubagne et de l'etoile (rectificatif)
Nom de l'organisme : Métropole Aix-Marseille-Provence
Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR3603051



> [Informations légales](#)